

Préalable

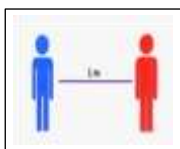
Les **élèves de plus de 12 ans** doivent disposer d'un **passé sanitaire valide**.

Les **parents d'élèves** s'engagent à ne pas mettre leur enfant au CMA :

- si ce dernier est diagnostiqué **positif au virus**
- s'il est **cas contact** (famille, école, collège, lycée,...)
- **en cas d'apparition de symptômes** évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille.

Comme tous les élèves de plus de 12 ans, ils s'engagent à être également en possession d'un passé sanitaire valide.

Distanciation physique et gestes barrières



Une **distance minimale d'un mètre** entre chaque personne doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (salles, couloirs, escaliers paliers, sanitaires, etc.).

Elle permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Les **gestes barrières** doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

Lavage des mains ou utilisation de gel hydro-alcoolique avant et après le cours.

Port du masque obligatoire à partir de 7 ans.

Ventilation des salles de cours et des communs.

Limiter au maximum le brassage des personnes

Le sens de circulation mis en place doit être scrupuleusement respecté.

Sauf avis contraire, les enseignants vont chercher les élèves aux différents points d'attente. Les parents sont invités à attendre à l'extérieur des locaux ou dans les véhicules.